

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Grand'Place

N° : 13

Boîte :

Code postal : 6460

Commune : Chimay

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Charleroi

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0201.712.587

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

07-04-2020

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en approuvés par l'assemblée générale du

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

au

l'exercice précédent des comptes annuels du

au

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.3, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.4, C-app 6.3.5, C-app 6.4.1, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 12, C-app 13, C-app 14

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

LALMANT ALAIN

RUE LONG DES BOIS 39
6470 Sivry
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

LALOYAUX DAMIEN

RUE DU COUVENT 6
6500 Barbençon
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

BAYARD EDDY

LES ARZILLIERES 49
6590 Momignies
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-10-13

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

THIRY ERIC

RUE ALBERT DUMONT 65A
6463 Lompret
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

COLLIN JACQUY

AVENUE DE L'ESPLANADE 19
6500 Beaumont
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

DAUBERCIE MARYSE

RUE CHANTRENNE 41
6590 Momignies
BELGIQUE

Début de mandat : 2007-06-26

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

DUCOEUR MICHEL

RUE CHAMP COLIN 100
6440 Froidchapelle
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

DUVAL RENE

RUE DE LA RAMEE 28
5660 Cul-des-Sarts
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Vice-président du Conseil d'Administration

DOMER STEPHANE

RUE DU VAILIER 174
6460 Villers-la-Tour
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

DARDENNE TANGUY

RUE DES GRANDSARTS 66
6460 Villers-la-Tour
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Administrateur

MEERTENS WILLY

RUE DE MAUBERT 50
6464 Rièzes
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-05-27

Fin de mandat : 2025-05-27

Président du Conseil d'Administration

RLS AUDIT & CONSEILS SRL (B00863)

0549914873
CHAUSSEE DE COUVIN 110
6460 Chimay
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-12-20

Fin de mandat : 2022-06-30

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

SOHET LUC (A00906)
Réviseur d'entreprise
RUE COUPAIN 8
6596 Seloignes
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>50.740.525</u>	<u>50.403.000</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	1.799.311	1.222.473
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	48.267.600	48.506.938
Terrains et constructions		22	207.609	205.615
Installations, machines et outillage		23	45.740.212	46.543.015
Mobilier et matériel roulant		24	615.877	703.689
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	1.703.901	1.054.619
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	673.614	673.589
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	85.746	85.746
Participations		282	21.350	21.350
Créances		283	64.396	64.396
Autres immobilisations financières		284/8	587.868	587.843
Actions et parts		284	582.515	582.515
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	5.353	5.328

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	12.931.475	11.558.051
Créances à plus d'un an		29	1.257.327	1.303.380
Créances commerciales		290	1.257.327	1.303.380
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	1.450.355	1.304.389
Stocks		30/36	1.450.355	1.304.389
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32	141.017	171.830
Produits finis		33		
Marchandises		34	1.309.338	1.132.559
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	5.771.807	4.026.999
Créances commerciales		40	4.326.305	3.159.049
Autres créances		41	1.445.502	867.950
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	2.155.280	997.531
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	2.155.280	997.531
Valeurs disponibles		54/58	1.950.638	3.097.112
Comptes de régularisation	6.6	490/1	346.068	828.639
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	63.672.000	61.961.052

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Disponible		10/15	<u>41.351.306</u>	<u>41.351.306</u>
Indisponible	6.7.1	10/11	6.465.528	6.465.528
		110	3.380.700	3.380.700
		111	3.084.828	3.084.828
Plus-values de réévaluation		12	8.058.724	8.293.516
Réserves		13	26.077.054	25.842.261
Réserves indisponibles		130/1	1.008.422	1.008.422
Réserves statutairement indisponibles		1311	1.008.422	1.008.422
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	1.105.084	1.105.084
Réserves disponibles		133	23.963.548	23.728.756
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	750.000	750.000
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>22.320.694</u>	<u>20.609.745</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	12.088.167	11.783.267
Dettes financières		170/4	12.085.167	11.783.267
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	12.085.167	11.783.267
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	3.000	
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	9.142.461	7.271.901
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.048.100	980.600
Dettes financières		43	381.817	
Etablissements de crédit		430/8	381.817	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	4.592.560	4.077.946
Fournisseurs		440/4	4.592.560	4.077.946
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	80.597	63.550
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	796.001	814.108
Impôts		450/3	331.462	400.803
Rémunérations et charges sociales		454/9	464.539	413.304
Autres dettes		47/48	2.243.385	1.335.698
Comptes de régularisation	6.9	492/3	1.090.066	1.554.577
TOTAL DU PASSIF		10/49	63.672.000	61.961.052

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	21.066.453	20.828.520
Chiffre d'affaires	6.10	70	17.526.649	15.385.992
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71	-24.890	75.814
Production immobilisée		72	2.404.771	3.840.402
Autres produits d'exploitation	6.10	74	827.809	1.326.368
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	332.114	199.944
Coût des ventes et des prestations		60/66A	20.050.139	21.559.366
Approvisionnements et marchandises		60	10.009.850	10.705.912
Achats		600/8	10.191.784	10.701.909
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	-181.935	4.003
Services et biens divers		61	2.364.110	3.137.283
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	4.315.412	4.358.894
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	2.561.281	2.552.286
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	-104.179	128.778
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	154.725	28.744
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	748.942	647.470
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	1.016.314	-730.846

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	88.325	4.255.463
Produits financiers récurrents		75	88.325	253.250
Produits des immobilisations financières		750	45.896	210.997
Produits des actifs circulants		751	9	110
Autres produits financiers	6.11	752/9	42.421	42.143
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		4.002.213
Charges financières		65/66B	265.958	289.069
Charges financières récurrentes	6.11	65	265.958	258.769
Charges des dettes		650	265.958	258.769
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9		
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		30.300
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	838.681	3.235.547
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	96.705	895.854
Impôts		670/3	278.490	930.196
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	181.785	34.342
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	741.976	2.339.693
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	741.976	2.339.693

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	1.491.976	2.339.693
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	741.976	2.339.693
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	750.000	
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		879.451
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		879.451
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	750.000	750.000
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	741.976	710.242
Rémunération de l'apport	694	741.976	710.242
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	XXXXXXXXXX	1.789.048
	755.118	
8021		
8031		
(+)/(-) 8041		
8051	2.544.166	
8121P	XXXXXXXXXX	566.575
	178.280	
8071		
8081		
8091		
8101		
(+)/(-) 8111		
8121	744.855	
81311	1.799.311	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	XXXXXXXXXX	417.829
8161	8.590	
8171	1.380	
(+)/(-) 8181		
8191	425.039	
8251P	XXXXXXXXXX	
8211		
8221		
8231		
(+)/(-) 8241		
8251		
8321P	XXXXXXXXXX	212.214
8271	6.595	
8281		
8291		
8301	1.380	
(+)/(-) 8311		
8321	217.429	
(22)	207.609	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	72.743.948
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.377.111	
Cessions et désaffectations	8172	72.131	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	74.048.929	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	11.050.770
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252	11.050.770	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	37.251.703
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	2.155.741	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	47.957	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	39.359.486	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	45.740.212	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	3.655.767
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	132.853	
Cessions et désaffectations	8173	110.828	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	3.677.792	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	2.952.077
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	220.665	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	110.828	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	3.061.914	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	615.877	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	1.054.619
8166	1.174.698	
8176	525.416	
(+)/(-) 8186		
8196	1.703.901	
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326		
(27)	1.703.901	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8392P	XXXXXXXXXX	157.700
8362		
8372		
(+)/(-) 8382		
8392	157.700	
8452P	XXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
(+)/(-) 8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXX	136.350
8472		
8482		
8492		
8502		
(+)/(-) 8512		
8522	136.350	
8552P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8542		
8552		
(282)	<u>21.350</u>	
283P	XXXXXXXXXX	64.396
8582		
8592		
8602		
8612		
(+)/(-) 8622		
(+)/(-) 8632		
(283)	<u>64.396</u>	
8652		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	582.515

Mutations de l'exercice

- Acquisitions
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à une autre

8363
8373
(+)/(-) 8383

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8393	582.515	
------	---------	--

Plus-values au terme de l'exercice

8453P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

8413
8423
8433
(+)/(-) 8443

Plus-values au terme de l'exercice

8453		
------	--	--

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

- Actées
- Reprises
- Acquises de tiers
- Annulées à la suite de cessions et retraits
- Transférées d'une rubrique à une autre

8473
8483
8493
8503
(+)/(-) 8513

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523		
------	--	--

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

(+)/(-) 8543

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553		
------	--	--

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(284)	<u>582.515</u>	
-------	----------------	--

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

285/8P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>5.328</u>
--------	-------------------	--------------

Mutations de l'exercice

- Additions
- Remboursements
- Réductions de valeur actées
- Réductions de valeur reprises
- Différences de change
- Autres

8583 25
8593
8603
8613
(+)/(-) 8623
(+)/(-) 8633

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(285/8)	<u>5.353</u>	
---------	--------------	--

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8653		
------	--	--

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
AREWAL 0627818345 Société coopérative RUE DES MARAIS 11 5300 Andenne BELGIQUE	A	62	33,33		2020-12-31	EUR	20.600	1.000
ZE-MO 0844379951 Société coopérative RUE DES MARAIS 11 5300 Andenne BELGIQUE	A C	1.030	17,17		2021-06-30	EUR	260.665	-17.549

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

- Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
- Actions et parts - Montant non appelé
- Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

- Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

- Avec une durée résiduelle ou de préavis
 - d'un mois au plus
 - de plus d'un mois à un an au plus
 - de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	2.155.280	997.531
8686	2.000.398	997.398
8687	154.882	132
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

CHARGES A REPORTER - RTE - ASSURANCES LOI - REGULARISATION AREWAL

Exercice
345.002

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

Apport

Disponible au terme de l'exercice
 Disponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces
 dont montant non libéré
 En nature
 dont montant non libéré

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	3.380.700
(110)	3.380.700	
111P	XXXXXXXXXX	3.084.828
(111)	3.084.828	
8790	44.528	
87901		
8791	6.421.000	
87911		

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

Parts

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	100.120
8762	35.910
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	1.048.100
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	1.048.100
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	1.048.100

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	4.048.400
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	4.048.400
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	4.048.400

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	8.036.767
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	8.036.767
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	3.000
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	8.039.767

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Codes	Exercice
8921	13.133.267
8931	
8941	
8951	
8961	13.133.267
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	13.133.267
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
 - Impôts
 - Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
9072	
9073	331.462
450	
9076	
9077	464.539

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

- INTERETS COURUS SUR CREDITS BANCAIRES
- CONCESSION TLD
- PRODUITS GRD A REPORTER

Exercice
18.410
916.913
154.743

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

Ventilation par catégorie d'activité

GRD

17.273.106

15.059.244

EP

148.956

167.623

CONCESSION TLD

104.587

159.125

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

9086

51

51

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

50,4

50,5

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

69.347

71.228

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

3.000.565

3.002.931

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

1.056.892

1.064.584

Primes patronales pour assurances extralégales

622

Autres frais de personnel

623

257.954

291.378

Pensions de retraite et de survie

624

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	11.079	77.584
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		51.194
Reprises	9113	115.258	
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	8.340	7.455
Autres	641/8	146.385	21.289
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	1	3
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	2,2	2,9
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	4.295	5.642
Frais pour la société	617	138.098	177.618

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

PRODUITS 284'

DIVERS

PRODUITS 29'

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

CHARGES SUR CREDITS TLD

CHARGES SUR CREDITS GRD

DIVERS

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
	45.896	210.997
	9	110
	42.421	42.143
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	9.159	11.082
	249.999	247.687
	7.300	

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>332.114</u>	<u>4.202.157</u>
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	332.114	199.944
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	332.114	199.944
Produits financiers non récurrents	(76B)		4.002.213
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		4.002.213
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>748.942</u>	<u>677.770</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	748.942	647.470
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	24.174	29.254
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	724.768	618.216
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		30.300
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		30.300
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
 Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

AMORTISSEMENT PLUS VALUE RAB
 DNA
 DIVERS

Codes	Exercice
9134	278.490
9135	513.771
9136	235.281
9137	
9138	
9139	
9140	
	234.792
	100.395
	-90.219

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

$(76A + 76B - 66A - 66B) * 25\%$

Exercice
104.207

Sources de latences fiscales

Latences actives
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 Autres latences actives

Latences passives
 Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)
 Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
 Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	3.865.070	8.139.668
9146	2.358.123	9.698.358
9147	841.760	849.880
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	39.180
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291		
9301		
9311		
9321		
9331		
9341		
9351		
9361		
9371		
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

- Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées
- Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	85.746	85.746
9262	21.350	21.350
9272		
9282	64.396	64.396
9292		84.138
9302		
9312		84.138
9352	247.932	204.689
9362		
9372	247.932	204.689

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	14.800
95061	3.116
95062	
95063	9.703
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
IRS - 1	FLUCTUATION TAUX INTERETS	Couverture	2.000.000				
IRS - 2	FLUCTUATION TAUX INTERETS	Couverture	1.700.000				

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

NA

Valeur comptable	Juste valeur

RÈGLES D'ÉVALUATION

AIESH - Règles d'évaluation 2021

I. Comptes d'actif

II. Immobilisations incorporelles.

A partir de 2015, les acquisitions de logiciels informatiques sont inscrites en immobilisations incorporelles à leur valeur d'acquisition. Elles suivent par ailleurs les mêmes règles que les immobilisations corporelles.

III. Immobilisations corporelles

Valeur d'acquisition pour

A. terrains et constructions et C. mobilier, matériel roulant et outillage, elles sont inscrites à leur valeur d'acquisition.

B. installations techniques et machines, concernant les immobilisations dans le réseau, elles sont inscrites à leur valeur d'acquisition augmentée de frais généraux internes fixés à 16% de manière à traiter de manière équivalente les immobilisations achetées directement à des tiers et celles produites par l'AIESH elle-même.

En effet, les immobilisations dans le réseau sont majoritairement réalisées par les équipes de l'AIESH. Dans ce cas, Les travaux d'investissement que l'AIESH réalise pour elle-même sont organisés en chantiers qui sont alimentés par six types de coûts :

Des coûts directs :

- les marchandises et matières premières qui sont prélevées dans le magasin et valorisées au prix de revient calculé suivant la formule du prix moyen pondéré
- les prestations de sous-traitants ou d'achats directs qui sont imputés aux chantiers au prix facturé par le fournisseur
- la main d'oeuvre interne qui est imputée aux chantiers sur base des relevés d'heures prestées individuelles, valorisées au prix de revient
- l'utilisation des véhicules et engins de la société qui sont valorisés en fonction des km parcourus ou des heures d'utilisation

Des coûts indirects :

- la couverture des frais généraux qui est valorisée à 16% du coût des quatre types de coûts directs.
- la couverture des frais d'études qui est valorisée à 6% du coût des quatre types de coûts directs.

Les chantiers toujours en cours à la clôture de l'exercice sont inscrits à leur prix de revient décrit ci-dessus en "immobilisations en cours" à l'actif du bilan.

Les chantiers terminés sont inscrits à leur prix de revient décrit ci-dessus en "immobilisations corporelles" à l'actif du bilan.

Participation de tiers

Les participations payées par des tiers sont inscrites à leur valeur nominale sur des comptes séparés en diminution de la valeur immobilisée.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement dès la première année aux taux prévus dans la méthodologie tarifaire publiée par la Cwape le 17.07.2017, pour le GRD ou suivant leur vitesse de dépréciation pour les autres immobilisations.

La base d'amortissement est la valeur d'acquisition ou de prix de revient diminuée des interventions de tiers. Concernant les réseaux rachetés aux associés en 2003, la base d'amortissement est la valeur de construction actualisée. La vétusté déduite pour fixer le prix d'achat est traitée comme une première tranche d'amortissement.

Taux d'amortissement pour le GRD :

- Bâtiments industriels : 3%
- Bâtiments administratifs : 2%
- Câbles : 2%
- Lignes : 2%
- Postes, cabines et sous-stations : 3%
- Raccordements : transformation : 3%
- Raccordements : lignes et câbles : 2%
- Appareils de mesure : 3%
- Télétransmission : 10%
- Fibres optiques : 5%
- Mobilier et outillage : 10%
- Matériel roulant : 20%
- Commande à distance et équipements de dispatching : 10%
- Equipement de labo : 10%
- Equipement administratif (matériel informatique) : 33%
- Compteurs télémésurés et électroniques : 10%
- Compteurs à budget : 10%
- Compteurs communiquant : 6,67%
- Logiciels informatiques spécifiques (type gestion réseaux) : 10%

Taux d'amortissements hors GRD :

- Station de captation : mat et pylône : 3%
- Station de captation : matériel électronique : 15%
- Câbles et lignes de réseau de télédistribution : 5%
- Matériel électronique de réseau de télédistribution : 15%
- Branchement de télédistribution : 5%
- Terrains construits et bâtiments : 3%
- Outillage : 10%
- Mobilier et aménagements de bureaux : 10%
- Matériel de bureau (matériel informatique) : 33%
- Matériel roulant : 20%

A partir de l'exercice 2015, afin de respecter les règles fiscales s'appliquant dorénavant à l'AIESH, les investissements de l'année sont amortis au prorata du nombre de mois complets de leur utilisation par l'AIESH, calculés sur base de la date de la facture d'achat. Pour les travaux internes portés aux immobilisations, même si la facturation est concentrée sur la fin de l'année, tous les investissements de l'année seront amortis sur six mois dans la mesure où ils résultent de travaux réalisés et mis en service tout au long de l'exercice.

Désaffectation des biens mis hors services

Annuellement, la valeur des biens mis hors service ou démontés est extraite de la valeur des immobilisations. La partie restant à amortir est portée au compte de résultat.

Réévaluation des actifs immobilisés (installations techniques du GRD).

Conformément à la méthode décrite dans le rapport 2004, la valeur des actifs immobilisés du GRD a été maintenue à la valeur des CI (CI, Capitaux Investis ou RAB, Regulated Asset Base) intervenant dans le calcul de la rémunération équitable par annulation des plus-values relatives aux installations désaffectées.

La réévaluation réalisée en 2003 a été complétée par la réévaluation des lignes 63 KV en 2008.

A partir de 2009, l'amortissement de la plus-value RAB à raison de 2% l'an est pris en charge par les tarifs d'utilisation du réseau. Ce taux de 2% est fixé par l'AR du 02.09.2008 pour les trois premières années de la première période régulatoire débutant en 2009. La méthodologie tarifaire publiée par la Cwape pour les exercices 2015 et 2016 maintient le principe de l'amortissement de la plus-value RAB à raison de 2% l'an. La nouvelle méthodologie en vigueur de 2019 à 2023 conserve l'application de cet amortissement conventionnel de 2% sur la plus-value RAB.

IV. Immobilisations financières

Elles sont reprises à leur valeur d'acquisition, diminuée de la partie non appelée.

En cas de perte de valeur durable, les participations financières font l'objet de réductions de valeurs proportionnelles à la valeur comptable des parts détenues, en limitant cette réduction à 20% par année et à 10% pour l'année de prise de participation. Inversement, les réductions de valeur sont corrigées au même rythme en cas d'amélioration durable de la situation financière de la participation.

V. Créances à plus d'un an

Il s'agit de la valeur actualisée sur trente ans des redevances dues pour la concession du réseau de télédistribution. La valeur est corrigée chaque année en fonction des redevances facturées.

VI. Stocks et commandes en cours.

Les travaux en cours comprennent les travaux en cours pour des tiers, en ce compris les réparations de dégâts à facturer. Ils sont évalués en prix de revient comme décrit en III. Les travaux pour tiers peuvent faire l'objet de réductions de valeur pour traduire la difficulté à en obtenir le paiement.

Les stocks comprennent la valorisation des pièces en magasin au prix d'achat moyen pondéré. Ils peuvent faire l'objet de réduction de valeur pour traduire leur vétusté ou leur obsolescence.

Cette réduction de valeur s'opère de la façon suivante : la valeur des marchandises n'ayant fait l'objet d'aucun prélèvement durant les deux dernières années est réduite à 0, la valeur des marchandises ayant fait l'objet, durant les deux dernières années, de moins de 30% de prélèvement du stock initial au 01/01/N-1, est réduite de 50%.

VII. Créances à un an au plus

Les montants à recevoir des clients ou d'autres tiers sont inscrits à leur valeur nominale. Ils peuvent faire l'objet de réduction de valeurs pour traduire l'incertitude quant à leur recouvrement.

VIII. Placement de trésorerie et IX. valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont inscrits à leur valeur nominale.

X. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont inscrits à leur valeur nominale.

Les soldes de gridfee et les soldes réglementaires sont inscrits à l'actif s'ils présentent un solde débiteur.

IV. Réserves

Les dotations et les reprises aux autres réserves se font en application des statuts de l'AIESH.

VI. Subside en capital

Les subsides en capital sont repris à leur valeur nominale.

Ils sont annuellement transférés au compte de résultats au même rythme que l'amortissement du bien concerné.

VII. Provisions pour risques et charges.

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques ou des charges prévisibles. La provision est reprise si la charge concernée survient ou si le risque estimé a disparu. L'évaluation des provisions a lieu annuellement.

VIII. Dettes à plus d'un an et IX. dettes à un an au plus.

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

X. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont inscrits à leur valeur nominale.

Les soldes de gridfee et les soldes régulateurs sont inscrits au passif s'ils présentent un solde créditeur.

3. Soldes de gridfee et les soldes régulateurs

Le gridfee pour les utilisateurs BT dont le compteur est relevé annuellement est calculé sur base des volumes estimés en référence aux consommations de l'année précédente. Sauf pour les utilisateurs dont le compteur est relevé le 31.12, cette méthode génère des écarts en raison des différences entre les volumes estimés et les volumes réellement consommés qui peuvent cependant être approchés à partir des volumes de l'allocation.

Annuellement, le gridfee comptabilisé est corrigé par un gridfee interne de régularisation calculé sur la différence entre le volume facturé et le volume de l'allocation.

Au fur et à mesure des relèves d'index futures, le solde de régularisation sera extourné, puis passé en résultat après la relève complète des compteurs pour l'exercice donné.

Selon que le solde du gridfee de régularisation est débiteur ou créditeur, il est porté à l'actif ou au passif du bilan.

La méthodologie tarifaire publiée par la Cwape le 17.07.2017 garantit au GRD une rémunération équitable des capitaux. Des raisons indépendantes du GRD (coûts non gérables) peuvent conduire à un résultat supérieur ou inférieur à la rémunération équitable. L'écart entre le résultat réel et la rémunération équitable est appelé solde régulateur. Il doit être rendu au marché ou récupéré selon qu'il est positif ou négatif et est inscrit au passif ou à l'actif des comptes de régularisation selon le cas ; le degré de certitude attaché à ce solde dépend des décisions de la Cwape depuis l'entrée en vigueur du décret Wallon du 11.04.2014.

4. Scission du bilan par activité

Afin de disposer des éléments indispensables au calcul de la rémunération des capitaux investis dans le GRD, le bilan de l'AIESH a été scindé de manière à présenter un bilan sectoriel pour les activités suivantes : GRD, télédistribution, activité commerciale électricité, ainsi que les comptes en attente de régularisation.

Les comptes du bilan ont été affectés aux activités suivant les règles suivantes :

- les comptes spécifiques à une activité sont intégralement affectés à cette activité;
- lorsque des éléments objectifs permettent de calculer la part de chaque activité dans un compte ou un groupe de compte, le compte ou le groupe de compte est affecté à chaque activité suivant ces éléments ;
- lorsqu'aucun élément objectif ne permet de calculer la part de chaque activité dans un compte ou un groupe de compte, le compte ou le groupe de compte est affecté pour 90% au GRD et pour 10% à la télédistribution.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion(*) du conseil d'administration de la SC AIESH sur l'exercice 2021 présenté à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2022.

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le conseil d'administration de la SC AIESH a l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de la société concernant l'exercice 2021 s'étendant du 01.01.2021 au 31.12.2021.

1. Commentaires sur les comptes annuels.

1.1. Les comptes de bilan.

1.1.1. ACTIF

L'actif immobilisé de l'AIESH est de 50.740.524,69 euros, en augmentation de 337.524,26 euros :

- Les immobilisés corporels et incorporels du GRD s'élèvent à 47.398.009,47 euros.

La méthodologie tarifaire transitoire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution d'électricité actifs en Wallonie pour les périodes de 2015 à 2018, imposait de distinguer les actifs immobilisés antérieurs et postérieurs au 01.01.2014, appelés respectivement 'immobilisés primaires' et 'immobilisés secondaires'. Bien que la nouvelle méthodologie relative à la période 2019-2023 ne maintienne pas cette obligation, la comptabilisation des nouveaux immobilisés dans la partie secondaire a été conservée.

Les immobilisés primaires (communs compris) sont de 25.951.587,68 euros :

- . Terrains et constructions : 41.737,26 euros
- . Installations techniques et machines (réseaux) : 25.905.345,17 euros
- . Mobilier, outillage et matériel roulant : 4.505,25 euros

Les immobilisés secondaires sont de 21.446.421,79 euros :

- . Immobilisations incorporelles : 1.799.310,88 euros
- . Terrains et constructions : 165.872,20 euros
- . Installations techniques et machines (réseaux) : 17.348.607,09 euros
- . Mobilier, outillage et matériel roulant : 611.372,08 euros
- . Immobilisations en cours : 1.521.259,54 euros

- L'immobilisé pour la télédistribution est de 916.913,11 euros ;

Suite à la concession, le réseau de télédistribution est maintenu à l'actif du bilan. Il a été augmenté une dernière fois en 2012 des investissements réalisés avant le 30.09.2012 et sera amorti en conservant les règles applicables en 2012. La charge d'amortissement sera couverte par les produits déjà acquis ou futurs de la convention de concession.

(*) : En application des articles 3:5 et 3 :6 du CSA

- Les immobilisés concernant les réseaux d'éclairage public des communes associées sont de 1.751.987,83 euros ;

- . Installations techniques et machines (réseaux) : 1.569.346,66 euros
- . Immobilisations en cours : 182.641,17 euros

- Les immobilisations financières de l'AIESH sont de 673.614,28 euros.

Les actifs circulants de l'AIESH sont de 12.931.475,48 euros, en augmentation de 1.373.424,37 euros :

- La créance à plus d'un an de 1.257.326,58 euros représente les engagements actualisés de TELENET srl dans le cadre de la concession du réseau de télédistribution ;

- Les travaux en cours s'élèvent à 141.017,24 euros ;

- Les stocks de marchandises sont de 1.309.337,92 euros en augmentation de 176.778,43 euros ;

- Les créances à un an au plus augmentent de 1.744.808,09 euros, se situant à 5.771.807,43 euros ;

- Les placements de trésorerie sont de 2.155.280,05 euros en augmentation de 1.157.749,13 euros ;

- Les valeurs disponibles sont de 1.950.638,32 euros, en diminution de 1.146.473,57 euros ;

- Les comptes de régularisation à l'actif s'élèvent à 346.067,94 euros, en diminution de 482.571,47 euros, représentant :

... des charges à reporter relatives au gestionnaire de transport RTE pour un montant de 38.832,92 euros, aux assurances loi du personnel concernant l'exercice 2022 pour un montant de 98.301,00 euros ainsi qu'un montant de 207.867,85 euros relatif au projet des compteurs intelligents.

... des produits acquis du GRD (actif régulateur de distribution et de transport résultant des exercices précédents) pour un montant de 1.066,17 euros résultant des soldes depuis 2008.

Il est à noter que le solde régulateur GRD 2021 n'a pas été intégré dans la clôture de ces comptes. Il sera calculé au terme des travaux Ex-Post de l'exercice 2021 qui doivent être déposés auprès du régulateur régional pour le 30/06/2022.

1.1.2. PASSIF

Les capitaux propres de l'AIESH sont de 41.351.306,23 euros :

- les plus-values ont diminué de 234.792,10 euros suite au transfert aux réserves du montant des plus-values RAB amorties ;
- les réserves ont augmenté de 234.792,10 euros suite au transfert opéré, voir ci-dessus.

Aucune nouvelle mise en réserve n'est proposée à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2022 concernant l'affectation du résultat 2021.

Aucune provision n'est inscrite au bilan 2021.

Les dettes sont de 22.320.693,94 euros, en augmentation de 1.710.948,63 euros :

- les dettes à plus d'un an sont de 12.088.167,15 euros, en augmentation de 304.900,03 euros résultant de la soustraction des tranches d'emprunts échues en 2021 et d'un nouvel emprunt pour un montant de 1.350.000,00 euros et d'une caution d'un fournisseur d'énergie ;
- les dettes échéant dans l'année sont de 1.048.099,97 euros, en augmentation de 67.500,00 euros ;
- les dettes financières correspondent aux tranches des crédits échus au 31 décembre 2021 prélevées en janvier 2022.
- les dettes envers les fournisseurs sont de 4.592.560,07 euros, en augmentation de 514.614,52 euros ;
- les dettes salariales, fiscales et sociales sont de 796.001,30 euros, en diminution de 18.106,27 euros ;
- les acomptes reçus pour des travaux à réaliser s'élèvent à 80.597,38 euros, en augmentation de 17.047,46 euros.
- les autres dettes s'élèvent à 2.243.384,76 euros, constituées
 - .. des avances versées par la Région Wallonne pour assumer les remboursements des prosumers de la redevance réseau facturée par leur fournisseur pour un montant de 1.400.900,99 euros,
 - .. de dividendes à payer pour un montant de 741.976,32 euros selon la proposition d'affectation du résultat 2021.
 - .. de dettes diverses pour 100.507,45 euros ;
- les comptes de régularisations sont de 1.090.066,17 euros, en diminution de 464.510,76 euros. Ils reprennent notamment :
 - .. des intérêts sur emprunts échéant en 2021 pour 18.409,88 euros ;
 - .. des produits reportés pour 154.743,18 euros ;
 - .. des produits perçus ou à percevoir pour la concession du réseau de télédistribution qui doivent être reportés sur la période de concession et ne sont pas encore portés au compte de résultats : 916.913,11 euros.

1.2. Les comptes de résultats.

1.2.1. CHARGES

Les charges d'exploitation sont de 20,05 millions d'euros, en diminution de 7,0% par rapport à 2020 et comprennent notamment :

- Les achats d'énergie destinée à la compensation des pertes, aux fournitures aux clients protégés et à l'éclairage public sont de 915.255,88 euros ;
- Les coûts du transport sont de 2.190.698,14 euros, soit 1.933.233,58 euros pour les GRT, 17.793,88 euros pour les échanges avec le GRD voisin et 239.670,68 euros pour le GRD à lui-même (clients OSP) ;
- Le coût des achats de marchandises est de 755.442,30 euros, en diminution de 18,59% ;
- Le coût des certificats verts s'élève à 15.035,50 euros en diminution de 37,07% ;
- Le coût de la sous-traitance est de 1.004.780,73 euros, en diminution de 51,24% en raison de la diminution de notre production immobilisée ;
- Le coût des cotisations fédérales et des surcharges OSP facturées par Elia en vue d'être refacturées aux utilisateurs du réseau est inscrit dans le coût des approvisionnements pour un montant de 5.115.943,89 euros, en augmentation de 14,08%. Pour rappel, l'importante production d'énergie émanant de nos parcs éoliens de Baileux, Barbençon et Grandrieu n'influence plus à la baisse nos coûts car nous avons l'obligation depuis le 01/03/2018 pour la cotisation fédérale et le 01/03/2019 pour les surcharges, de refacturer

des tarifs fédéraux pour la cotisation fédérale et régionaux pour les surcharges. Ceux-ci sont beaucoup plus élevés que ceux que l'AIESH pouvait avantageusement proposer à ses utilisateurs et a, à l'époque, fait l'objet d'un recours en justice qui a rejeté les arguments de l'intercommunale ;

- Les services et biens divers sont de 2.364.109,68 euros, en diminution de 24,64% ;
- Les frais de personnel sont de 4.315.411,61 euros, en diminution de 1,00% ;
- Les charges d'amortissement sont de 2.561.281,08 euros, en légère diminution de 0,35% ; ce montant inclut la prise en charge de 234.792,10 euros au titre d'amortissement de la plus-value RAB autorisé par la méthodologie tarifaire 2019-2023.
- Des réductions de valeurs sur stocks pour un montant de 5.156,23 euros et sur travaux en cours pour une somme de 5.922,33 euros, ainsi qu'une reprise de réduction de valeurs sur créances commerciales de 115.257,51 euros, ;
- Les autres charges d'exploitation sont de 154.724,56 euros en augmentation de 125.980,53 euros ;
- Les charges financières des emprunts souscrits sont de 265.957,77 euros, en augmentation de 2,78% ;
- Des charges d'exploitation non récurrentes ont été actées pour 748.941,67 euros concernant notamment :
 - .. Amortissement des installations du GRD désaffectées : 24.173,59 euros
 - .. Cotisation de responsabilisation pension 2021 et exercices antérieurs : 533.579,19 euros
 - .. Régularisation réconciliation Fereso exercice antérieur : 19.761,01 euros
 - .. Report excédent GRD (application décision Cwape) : 171.427,88 euros
- Suite à la soumission de l'AIESH à l'impôt des sociétés (depuis le 01.01.2015), la charge fiscale comptabilisée s'élève à -278.489,84 euros. Cette somme est entièrement couverte par des versements anticipés effectués en 2021. Ce montant inclus du précompte mobilier sur les produits financiers et l'estimation fiscale pour l'exercice d'imposition 2022, année comptable 2021.

1.2.2. PRODUITS

Les produits d'exploitation passent de 20,83 à 21,07 millions d'euros en progression de 1,14% :

- Le chiffre d'affaires de l'AIESH est de 17.526.648,89 euros, en augmentation de 2.140.656,70 euros :
 - Les prestations du GRD sont de 17.273.105,69 euros en augmentation de 14,70%;
 - Les ventes en télédistribution sont de 104.587,07 euros. Elles concernent des prestations diverses pour la SRL TELENET ;
 - Le chiffre d'affaires de l'activité EP de l'AIESH s'élève à 148.956,13 euros.
- La variation des travaux en cours est négative de 24.890,23 euros ;
- La production immobilisée est de 2.404.770,71 euros, en diminution de 37,38% ;

- Les autres produits d'exploitation sont de 827.809,39 euros, en diminution de 498.558,45 euros ;
- Les produits financiers récurrents sont de 88.325,10 euros, en diminution de 164.924,67 euros en raison de la revente en 2020 des actions de la SA SOCOFE.
- La différence positive entre l'impôt estimé et l'impôt enrôlé s'élève à 181.785,05 euros et concerne l'exercice d'imposition 2021, exercice comptable 2020.

1.3. Résultat et dividendes payés aux communes associées.

L'AIESH a réalisé en 2021 un résultat avant impôt de 838.681,11 euros duquel il faut déduire une charge fiscale nette¹ comptabilisée de 96.704,79 euros.

Le résultat après impôts réalisé par l'AIESH en 2021 s'établit à 741.976,32 euros.

L'affectation du résultat proposé au point 6 ci-dessous conduit au versement final de dividendes s'élevant à 741.976,32 euros.

2. Evénements survenus après la clôture de l'exercice

- Renouvellement du mandat de gestionnaire de réseau de distribution d'électricité et désignation par la Région Wallonne :

A l'initiative de la Ville de Beaumont qui pilotait la procédure de renouvellement pour les 6 communes, une réunion a été organisée au Centre Culturel de SIVRY le 1^{er} février 2022 en présence des bourgmestres et des administrateurs de l'AIESH.

Les deux candidats GRD, AIESH et ORES, ont exposé leurs projets respectifs et ont répondu aux différentes questions.

Au terme de ces présentations et après concertation, les Bourgmestres ont pris la décision de proposer de renouveler le mandat de l'AIESH.

Chaque conseil communal, à leur séance respective, ont approuvé à l'unanimité le renouvellement du mandat de l'AIESH en tant que GRD, sur l'ensemble de leur commune.

Par cette décision, la Ville de Couvin, a réitéré son souhait de transférer l'entière responsabilité de son réseau électrique à l'AIESH, décision déjà formulée en 2012.

Conformément à l'article 20, § 3, de l'Arrêté du Gouvernement du 21 mars 2002 relatifs aux Gestionnaires de réseaux, l'AIESH, en tant que candidate GRD sélectionnée par les 6 communes susmentionnées, a adressé, en date du 11 avril 2022, l'ensemble du dossier de candidature, au siège de la CWaPE, qui, après avoir vérifié et analysé le caractère complet du dossier, transmettra un avis motivé au Gouvernement Wallon qui actera ou non les décisions communales.

3. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Nous renvoyons le lecteur vers les points 2 & 8 relatifs aux risques et incertitudes.

4. Activités en matière de recherche et développement

Néant.

5. Indications relatives à l'existence de succursales de la société

Néant.

¹ Produits - charges

6. Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice après impôts de l'AIESH est de 741.976,32 euros en 2021.

En application des dispositions statutaires, il sera proposé à l'assemblée générale :

- d'attribuer 156.988,90 euros au titre de dividende privilégié en rémunération des parts « B1 » et « B2 » ;
- d'attribuer, au prorata des kWh BT livrés, un dividende d'exploitation de 584.987,42 euros ;

Pour l'activité de télédistribution, en application des dispositions statutaires, en raison de la faiblesse de la trésorerie propre à l'activité, il sera proposé à l'Assemblée Générale de ne distribuer aucun dividende, étant entendu que le dividende privilégié en rémunération des parts "C1" ne pourra pas non plus être attribué.

7. Comité d'audit

Un comité d'audit a été organisé le 25/04/2022 en présence des membres désignés par le Conseil d'Administration du 04/07/2019, à savoir Mme Daubercies et Mr Thiry, qui s'était assuré à l'époque de l'indépendance et de la compétence en matière de comptabilité et d'audit des administrateurs désignés.

8. Risques et incertitudes

Au-delà du risque inhérent au développement de toute activité économique, les principaux risques et incertitudes tiennent pour l'activité GRD à l'évolution du cadre législatif et l'interprétation qu'en fait le régulateur dans l'exercice de ses missions de contrôle. Pour l'activité de télédistribution, les risques se trouvent dans la capacité du concessionnaire de l'activité à honorer ses engagements jusqu'à leur terme. Néanmoins, depuis la reprise de la concession par la SRL TELENET (juin 2017), une amélioration dans le respect des échéances de paiement de nos factures est à souligner.

Nous rappelons brièvement l'interdiction de principe pour un GRD de réaliser des activités ne relevant pas de sa mission de service public. Ces adaptations concernent principalement l'activité de télédistribution.

ATRIAS

La banque de données centralisée du secteur énergétique belge baptisée ATRIAS a démarré début novembre 2021. Cette plate-forme très complexe va nécessiter de nombreux mois d'apprentissage pour les utilisateurs (GRT, GRD et fournisseurs) des différentes parties de l'application (facturation, allocation, process, indexation). Les équipes administratives de l'AIESH acquièrent progressivement la maîtrise de l'outil.

Méthodologie tarifaire 2024/2028

La nouvelle méthodologie qui entrera en vigueur en 2024 n'a pas encore été publiée par le Cwape. La publication du projet de méthodologie est prévue pour le 1/6/2022 et la remise de l'avis formel des GRD sur celle-ci est attendu pour le 31/8/2022.

La reprise de la partie du réseau de distribution d'électricité de Couvin gérée par ORES

Le 14 octobre 2021, une rencontre constructive s'est tenue entre les différentes parties : AIESH, ORES ASSETS et IDEFIN. Les représentants d'ORES ASSETS et IDEFIN ont exposé leur vision sur le fonctionnement et les caractéristiques de la méthode dite de transfert de compte (scission partielle).

Le choix de la méthode (la statutaire ou le transfert de secteur de compte) à utiliser pour finaliser le dossier n'étant pas neutre sur le plan fiscal, Il était intéressant de découvrir leur point de vue sur cette problématique.

Les points sur lesquels un accord devait encore être trouvé au vu des opérations d'expertise ont été listés (reprise ou non des dettes, éléments dits du dommage tels les éléments liés à la pension de certains agents, la formation d'agents de l'AIESH ...).

ORES ASSETS et IDEFIN ont tenu leurs premiers engagements et nous ont transmis l'inventaire et la valorisation de la RAB, ainsi qu'une description bien détaillée de la méthode de transfert de secteur de compte.

Il avait également été envisagé lors de la réunion du 14 octobre 2021 de signer une convention de principe pour la fin de l'année 2021 afin de permettre l'opération de scission, sinon pour le 30 juin 2022, en tout cas pour le 31 décembre 2022 au plus tard.

Malheureusement, la procédure de renouvellement de mandat des GRDs est venue interrompre le bon déroulement de ce dossier. L'AIESH a donc relancé des invitations aux représentants d'ORES ASSETS et IDEFIN pour planifier les réunions qui permettront enfin de finaliser cette reprise de réseau.

8.1. GRD : les soldes régulateurs et le solde des coûts contrôlables

En application de la loi spéciale du 06.01.2014 relative à la sixième réforme de l'Etat, le décret wallon du 11.04.2014, modifiant le décret du 12.04.2001 relatif à l'organisation du marché de l'électricité, officialise le transfert des compétences tarifaires à la CWaPE.

Par ailleurs, l'article 72 du décret du 11.04.2014 introduit un article 66 dans le décret du 12.04.2001 par lequel la CWaPE se voit confier la mission de déterminer et affecter les soldes régulateurs antérieurs au transfert de la compétence tarifaire.

8.1.1. Les soldes régulateurs

Les soldes régulateurs sont constitués des écarts positifs ou négatifs entre la rémunération équitable accordée au GRD et le résultat comptable d'exploitation du GRD, corrigé des écarts entre le budget et la réalité des coûts non contrôlables.

En application de l'AR du 02.09.2008, La CREG devait approuver annuellement les soldes régulateurs du GRD, tandis que l'article 16 du même arrêté stipule que, à l'issue de la troisième année de la période régulatoire, le Conseil des Ministres, sur proposition de la CREG, doit décider de l'affectation des soldes des quatre années antérieures en vue de leur prise en charge par les tarifs de la période régulatoire suivante.

Suite à divers recours quant à la légalité de l'AR du 02.09.2008, mais aussi en raison de la régionalisation de la compétence tarifaire, le processus a été interrompu.

Les travaux de vérification et d'approbation des soldes 2010 à 2014 ainsi que l'affectation des soldes 2008 à 2014 en vue de leur prise en charge n'ont pas encore été réalisés par la CWaPE.

Toujours dans l'attente de cet exercice de vérification, le régulateur avait autorisé les GRD à intégrer dans leurs budgets 2015-2016 deux acomptes sur les soldes régulatoires à récupérer représentant chacun 10% du solde cumulé au 31.12.2013. Dans les budgets 2017 et 2018, le régulateur régional a également autorisé les gestionnaires de réseau à intégrer un troisième et quatrième acompte de 20% du solde cumulé au 31.12.2014.

Pour les exercices 2019 et 2020 (budgets 2019-2023), la Cwape a permis la récupération de 25% des soldes 2008-2016 résiduels.

Les soldes régulatoires de 2017 (dette tarifaire de 182.119,77 euros), de 2018 (créance tarifaire de 111.616,12 euros) et de 2019 (créance tarifaire de 84.414,47 euros) ont fait l'objet d'une affectation aux tarifs de 2021.

En concertation avec la Cwape, il a été convenu de ne pas affecter le solde 2020, à savoir une dette tarifaire de 171.427,88 euros.

La CWaPE précise cependant que l'imputation de ces acomptes ne constitue pas, et ne peut être interprétée comme une acceptation explicite ou implicite des soldes régulatoires des années antérieures. A l'issue de l'exercice 2021, la situation de l'actif régulatoire de l'AIESH s'établit de la façon suivante :

Année	statut	solde rapporté	acomptes	solde restant
2008	Décision CREG 15.10.2009	63.862,78	-51.090,22	12.772,56
2009	Décision CREG 23.12.2010	1.061.262,55	-849.010,04	212.252,51
2010	Vérifié par la CREG. Pas de décision officielle	-197.390,35	157.912,28	-39.478,07
2011	Vérifié par la CREG. Pas de décision officielle	672.611,45	-538.089,16	134.522,29
2012	Calculé par AIESH	144.134,00	-115.307,20	28.826,80
2013	Calculé par AIESH	-175.073,24	140.058,59	-35.014,65
2014	Calculé par AIESH	-596.899,29	417.829,50	-179.069,79
2015	Cwape 09.11.2017 CD-17k09-0116	-143.241,08	71.620,50	-71.620,58
2016	Cwape 09.11.2017 CD-17k09-0117	-66.465,22	33.232,61	-33.232,61
2017	Cwape 25.10.2018 CD-18j25-0231	-182.119,77		-182.119,77
2018	Cwape 04.12.2019 CD-19I04-0373	111.616,12		111.616,12
2019	Cwape 17.12.2020 CD-20I17-0464	84.414,37		84.414,37
2019	Cwape 17.02.2021 CD-20b17-0487 - GRT solde régulatoire 2019	-18.825,11		-18.825,11
2019	Cwape 17.02.2021 CD-20b17-0487 - GRT solde uniformisation 2019	-61.717,00	34.389,59	-27.327,41
2020	Calculé org. administratif péréquation - GRT solde régulatoire 2020	-83.670,48		-83.670,48
2020	Cwape 28/10/2021 CD-21j28-CWaPE-0581	-171.427,88		-171.427,88
2021	Calculé org. administratif péréquation - GRT solde régulatoire 2021	258.448,34		258.448,34
	Total bilan 2021	699.520,19	-698.453,55	1.066,64

8.1.2. Evolution des soldes des coûts contrôlables et partiellement contrôlables

Les coûts contrôlables et partiellement contrôlables sont constitués des achats de marchandises, des biens et services et des frais de personnel affectés au fonctionnement du GRD et à l'entretien du réseau.

Le solde de ces coûts est l'écart entre le budget accordé par le régulateur (actuellement la CWaPE) et les coûts réels de l'exercice. Un écart positif (budget supérieur aux coûts réels) constitue un bénéfice pour le GRD (= boni), tandis qu'un écart négatif (budget inférieur aux coûts réels) constitue une perte pour le GRD (= mali).

Les travaux relatifs au rapport ex-post 2021 sont en cours de réalisation. Le dossier devrait être déposé le 30/06/2022 auprès de la Cwape. Ce n'est qu'au terme de la procédure de validation de ce dossier par le régulateur que le solde régulateur GRD 2021 sera définitivement fixé.

8.2. Situation de la télédistribution.

Faisant suite à la concession de l'activité de télédistribution initialement à la société CODITEL Brabant srl aujourd'hui la SRL TELENET, comme nous l'indiquions déjà en 2012, une incertitude subsiste dans la capacité de la société concessionnaire à honorer ses redevances jusqu'au 31/10/2042.

La valorisation de la créance long-terme de 1.257.326,58 euros inscrite à l'actif du bilan dépend de cette capacité. Cependant suite à la reprise de Coditel srl par la SRL Telenet depuis le 13/06/2017, une amélioration a été constatée quant au respect des dates des échéances de nos factures.

9. Utilisation des instruments financiers

L'AIESH a garanti le taux de deux emprunts par des swaps de taux d'intérêt se clôturant respectivement le 31.12.2025 et le 31.12.2034.

Pour le reste, l'AIESH n'utilise pas de produits financiers dérivés. La trésorerie est placée dans des produits à capital garanti à court terme et sans risque de liquidité.

10. Approbation des comptes annuels, décharge aux administrateurs et au commissaire

Nous prions l'assemblée générale des coopérateurs d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021.

En accord avec les dispositions légales, nous prions l'assemblée générale des coopérateurs d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire de la société pour leurs mandats effectués durant l'exercice 2021 et jusqu'à la date de l'assemblée générale.

**Rapport du conseil d'administration
sur les participations détenues par l'AIESH SC
présenté à l'assemblée générale ordinaire
du 27 juin 2022**

Au 31 décembre 2021, l'AIESH détient des participations dans les sociétés suivantes : INTER-REGIES sc, INTERSUD sc, PUBLI-T sc, ATRIAS sc, AREWAL sc, ZE-MO sc et EthiasCo sc.

Liste des participations détenues par l'AIESH

Dénomination	Capital	Parts détenues par l'AIESH	Capital souscrit par l'AIESH	Capital libéré par l'AIESH	Valeur comptable nette
INTER-REGIES sc BE 0207.622.758	242.694,00 (1)	140	3.470,60	3.470,60	3.470,60
INTERSUD sc BE 0201.717.438	1.238.401,00 (2)	150	3.750,00	3.750,00	3.750,00
PUBLI-T sc BE 0475.048.986	676.087.094,00 (3)	1.728	514.970,31	514.970,31	514.970,31
ATRIAS sc BE 0836.258.873	18.600,00 (4)	2	100,00	100,00	100,00
AREWAL sc BE 0627.818.345	18.600,00 (5)	62	6.200,00	6.200,00	6.200,00
ZE-MO sc BE 0844.379.951	1.046.000,00 (6)	1.030 parts A + 5 parts C	151.500,00	151.500,00	15.150,00
ETHIASCO sc BE 0402.370.054	100.000.110,00 (7)	7 parts	60.220,30	60.220,30	60.220,30

(1) Capital au 31/12/2020

(2) Capital au 31/12/2020

(3) Apport au 31/08/2021

(4) Capital au 31/12/2020

(5) Capital au 31/12/2020

(6) Capital au 30/06/2021

(7) Capital au 31/12/2020

RAPPORT DES COMMISSAIRES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE
COOPERATIVE ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ELECTRICITE DU SUD DU
HAINAUT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative Association intercommunale d'électricité du sud du Hainaut (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 décembre 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant trois exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 63.672.000,17 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 741.976,32.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation – Soldes réglementaires

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe 6.20 qui reprend l'évolution des actifs et passifs réglementaires (dettes ou créances vis-à-vis du

marché) qui sont enregistrés en compte de régularisation à l'actif et au passif du bilan. Ceci constitue une particularité du secteur des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité.

Ces montants qui concernent les opérations GRT et les opérations GRD ont été enregistrés conformément aux décisions approuvées par la CWaPE jusqu'en 2020. Une estimation du décompte GRT de l'exercice 2021 est actée. Le solde GRD de l'exercice 2021 n'est, lui, pas comptabilisé.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Siège administratif :
Chaussée de Couvin 110
6460 Chimay
Tél. + 32 (0) 60 21 40 04
Fax + 32 (0) 60 21 40 07
Courriel : info@rls-audit-conseils.be

Siège :
Chaussée de Couvin 110
6460 Chimay
TVA BE 0549.914.873
RPM Charleroi

Coordonnées bancaires :
IBAN : BE62 7320 3254 4561
BIC : CREGBEBB

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1^{er}, 8^o du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet et notre réseau sont restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires du décret du 12 avril 2001 et ses modifications et conformément à la « la décision CD-17g17-CWaPE-0107 du 17 juillet 2017 prise par le Comité de direction de la CWaPE relative à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et de gaz

naturel actifs en Région wallonne pour la période régulatoire 2019-2023, rendue en application de l'article 43, § 2, du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, de l'article 36, § 2, du décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz, ainsi que de l'article 2, § 2, du décret du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité ».

Ceci vise :

- les règles d'amortissements des acquisitions (les durées d'amortissements allant jusqu'à 50 ans) et le régime des plus-values spécifiques au secteur : absence d'« impairment test » sur la plus-value ;
- la facturation des interventions de tiers qui est imputée pour partie en produits et reclassé dans un ou des « sous-comptes de l'actif » en diminution des investissements, pour partie au passif dans l'attente de la réalisation des investissements ou pour partie directement dans un ou des « sous-comptes de l'actif » en diminution des investissements ;
- la comptabilisation des opérations et des redressements sur base des décisions de la CWaPE concernant les soldes régulatoires dans les comptes de produits et charges non récurrents et dans les comptes de régularisation et non de créances et dettes ;

Ce référentiel comptable ne peut être considéré équivalent à celui prévu par l'Arrêté royal du 29 avril 2019. A notre avis, les distorsions ne sont toutefois pas significatives par rapport à l'image fidèle qui aurait résulté de l'application du référentiel comptable prévu par ledit arrêté royal.

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Conformément à l'article 6:116 du Code des sociétés et des associations, dans le cadre de la distribution décidée par l'assemblée générale du 21 juin 2021, nous avons évalué les données comptables et financières reprises dans le rapport de l'organe d'administration du 21 décembre 2021, et avons transmis notre conclusion à l'organe d'administration.

SRL RLS AUDIT & CONSEILS

Réviseur d'entreprises B00863

Associé : Luc SOHET A00906

Ingénieur commercial et de gestion

Associé : Romain SOHET A02669

Ingénieur de gestion



Chimay, le 12 mai 2022

SRL RLS AUDIT & CONSEILS

Commissaire

Représentée par son administrateur

Luc SOHET

Réviseur d'entreprises

Siège administratif :
Chaussée de Couvin 110
6460 Chimay

Tél. + 32 (0) 60 21 40 04

Fax + 32 (0) 60 21 40 07

Courriel : info@rls-audit-conseils.be

Siège :
Chaussée de Couvin 110
6460 Chimay
TVA BE 0549.914.873
RPM Charleroi

Coordonnées bancaires :
IBAN : BE62 7320 3254 4561
BIC : CREGBEBB

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	47,6	41,9	5,7
Temps partiel	1002	3,8	2,5	1,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	50,4	43,9	6,5

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	65.255	57.305	7.950
Temps partiel	1012	4.092	2.874	1.218
Total	1013	69.347	60.179	9.168

Frais de personnel

Temps plein	1021	4.060.774	3.566.074	494.700
Temps partiel	1022	254.637	178.860	75.777
Total	1023	4.315.412	3.744.934	570.477

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	1033			
--	------	--	--	--

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	50,5	44,1	6,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	71.228	60.889	10.339
Frais de personnel	1023	4.358.894	3.726.188	632.706
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	79.653	68.052	11.601

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	46	5	49,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	46	5	49,8
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	41	3	43,4
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	35	3	37,4
de niveau supérieur non universitaire	1202	4		4
de niveau universitaire	1203	2		2
Femmes	121	5	2	6,4
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	3	1	3,5
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	1	1,9
de niveau universitaire	1213	1		1
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	13	3	15,2
Ouvriers	132	33	2	34,6
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	2,2	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	4.295	
Frais pour la société	152	138.098	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2		2
210	2		2
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	2		2
310	2		2
311			
312			
313			
340	2		2
341			
342			
343			
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	26	5811	2
5802	135	5812	7
5803	2.849	5813	130
58031	2.849	58131	130
58032		58132	
58033		58133	
5821	41	5831	7
5822	3.280	5832	560
5823	167.280	5833	28.560
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Rapport annuel de rémunération sur l'exercice 2021 par le Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article L6421-1 du CDD.

L'Assemblée Générale du 21 juin 2021 approuve les recommandations du Comité de Rémunération pour l'année 2021 :

- 1 – Appliquer une indexation des montants des jetons de présence aux administrateurs Vice-Président et Président inclus.
- 2 – les montants en 2021 seront octroyés selon l'index à la consommation en vigueur.
- 3 – fixer le montant brut du jeton de présence aux administrateurs pour l'année 2021 à 125,00 € (indice 138.01)
- 4 - fixer le montant brut du jeton de présence au Vice-Président pour l'année 2021 à 150,00 € (indice 138.01)
- 5 – d'octroyer une rémunération forfaitaire + avantages pour le Président d'un montant brut annuel global de 8.500 €.

Numéro d'identification (BCE)	BCE 201.712.587
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut.
Période de reporting	2021

	Nombre de réunions
Assemblée générale	2
Conseil d'administration	7
Bureau exécutif	Néant
Comité de rémunération	1
Comité d'Audit ³	1

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

Comité de secteur #1 ⁴	Néant
Nombre de réunions du Comité de secteur #...	Néant
Comité de Gestion	5

Membres du Conseil d'administration

Fonctions ⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ⁷	Détail de la rémunération et des avantages ⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président	MEEERTENS WILLY	15.094,30 €	Indemnité de fonction (forfait annuel) Pas d'avantage (espèces ou nature)	Forfait pour couvrir tous les frais (déplacements, réunions extérieures etc...)	Délégué et administrateur AREWAL non rémunéré	100 %
Vice-Président	DUVAL René	2.663,70 €	6/7 jetons de présences CA 4/5 jetons de présences CG	Néant	Néant	80 %

⁴ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité de secteur
⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.
⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L531-1-1, § 1 du Code.
⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L531-1-2, § 1^{er}).

Administrateur	DAUBERCIES Maryse	2.663,76 €	Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	90 %
Administrateur	LALOYAUX Damien	1.109,90 €	4/7 jetons de présence CA 1/5 jeton de présence CG Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	40 %
Administrateur	COLLIN Jacquy	1.331,88 €	6/7 jetons de présence CA Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Délégué AREWAL	90 %
Administrateur	DUCOEUR Michel	1.331,88 €	6/7 jetons de présence CA Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Administrateur AREWAL Non rémunéré Délégué AREWAL	90 %
Administrateur	LALMANT Alain	1.331,88 €	6/7 jetons de présence CA	Néant	Néant	90 %

Administrateur	DARDENNE Tanguy	1.775,84 €	Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	70 %
Administrateur	THIRY Eric	1.331,88 €	5/7 jetons de présence CA 1/1 jeton de présence Comité Audit Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Délégué AREWAL Non rémunéré	75 %
Administrateur	DOMER Stéphane	1.331,88 €	6/7 jetons de présence CA Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	90 %
Administrateur	BAYARD Eddy	887,92 €	4/7 jetons de présence CA Pas d'avantage (espèces ou nature)	Néant	Néant	60 %
Total général	11	30.854,82 €	X	X	X	X

NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux par organe, sur la période de reporting.

Titulaires de fonction de direction

Fonction ⁹	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ¹¹	Détail de la rémunération annuelle brute ¹²	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local	WALLEE Didier	118.503,76 €	Rémunération Fonction Dirigeante Locale : 118.503,76 € Avantage de toute nature : 144.00 €	Administrateur INTER-REGIES - Non-rémunéré
Total rémunérations	1	118.503,76 €	x	x

Commentaires éventuels

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluable en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).



Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut.

Société Coopérative

Constituée conformément à la loi du 1er mars 1922
Arrêté royal du 20 avril 1925
Annexe au Moniteur Belge du 20 mai 1925, acte N° 6483

Siège social : Hôtel de Ville de Chimay
Siège d'exploitation : rue du Commerce 4 B - 6470 RANCE.

Rance, le 03 mai 2022,

Rapport du Comité de Rémunération à l'Assemblée Générale de l'Intercommunale AIESH visé à l'article L1523-17 § 2, alinéa 3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation pour l'exercice 2022.

Le Comité de Rémunération estime que les frais du Président concernent notamment des déplacements récurrents au siège d'exploitation pour signer les actes sociaux mais aussi pour assister à diverses réunions utiles au bon fonctionnement de la société.

Le Comité de Rémunération a dès lors conclu que la rémunération par jeton de présence était insuffisante.

C'est pourquoi, les Membres décident d'octroyer au Président une rémunération forfaitaire + avantages d'un montant brut annuel global de 8.500,00 € à indexer. (indice 138.01)

Quant aux Administrateurs et Vice-Président, le Comité de Rémunération applique la recommandation du Décret du 29 mars 2018 relatif à la Gouvernance et transparence des mandats publics en Wallonie, c'est-à-dire une rémunération par jeton de présence, d'un montant brut de 125,00 € à indexer (indice 138.01) pour les Administrateurs, et d'un montant brut de 150,00 € à indexer (indice 138.01) pour le Vice-Président.

Le Directeur

D. WALLEE

Le Président,

W.MEERTENS

AUTRES DOCUMENTS

(à spécifier par la société)

TAB1 : Compte de résultats de l'année N-4 à l'année N

TOTAL SOCIETE/INTERCOMMUNALE

	Code	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021
Ventes et prestations	70/76A	18.836.981	20.058.716	22.673.581	20.877.661	21.066.453
Chiffre d'affaires	70	14.489.006	15.079.580	16.691.302	15.435.134	17.526.649
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)	71	-8.684	3.738	84.680	76.039	-24.890
Production immobilisée	72	3.592.704	4.451.221	4.871.019	3.840.177	2.404.771
Autres produits d'exploitation	74	614.277	524.177	639.963	1.326.368	827.809
Produits d'exploitation non récurrents	76A	149.679	0	386.618	199.944	332.114
Coût des ventes et des prestations	60/66A	17.154.706	18.222.485	20.724.263	21.560.344	20.050.139
Approvisionnements et marchandises	60	8.169.793	9.336.885	11.191.390	10.705.912	10.009.850
Services et biens divers	61	1.953.520	2.009.129	2.363.394	3.137.283	2.364.110
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	62	4.223.514	4.179.079	4.345.007	4.358.894	4.315.412
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	2.320.971	2.303.972	2.435.012	2.552.286	2.561.281
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	631/4	-63.118	-9.493	78.845	128.778	-104.179
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8	0	0	0	0	0
Autres charges d'exploitation	640/8	28.254	5.053	12.550	28.744	154.725
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	0	0	0	0	0
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	521.773	397.861	298.065	648.448	748.942
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901	1.682.275	1.836.230	1.949.317	-682.683	1.016.314
Produits financiers	75/76B	152.585	157.827	159.015	4.255.463	88.325
Produits financiers récurrents	75	152.585	157.827	159.015	253.250	88.325
Produits des immobilisations financières	750	110.405	115.252	116.116	210.997	45.896
Produits des actifs circulants	751	42.180	42.575	42.900	42.253	42.421
Autres produits financiers	752/9	0	0	0	0	9
Produits financiers non récurrents	76B	0	0	0	4.002.213	0
Charges financières	65/66B	325.005	339.826	349.995	288.091	265.958
Charges financières récurrentes	65	294.705	309.526	319.695	258.769	265.958
Charges des dettes	650	294.705	309.526	319.695	258.769	265.958
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	651	0	0	0	0	0
Autres charges financières	652/9	0	0	0	0	0
Charges financières non récurrentes	66B	30.300	30.300	30.300	29.322	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903	1.509.855	1.654.231	1.758.338	3.284.689	838.681
Prélèvements sur les impôts différés	780					
Transfert aux impôts différés	680					
Impôts sur le résultat (+)/(-)	67/77	622.534	590.017	624.410	895.854	96.705
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904	887.321	1.064.215	1.133.928	2.388.835	741.976
Prélèvements sur les réserves immunisées	789					
Transfert aux réserves immunisées	689					
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	887.321	1.064.215	1.133.928	2.388.835	741.976

Evolution				
2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020	
6%	13%	-8%	1%	
4%	11%	-8%	14%	
-143%	2165%	-10%	-133%	
24%	9%	-21%	-37%	
-15%	22%	107%	-38%	
-100% INF		-48%	66%	
6%	14%	4%	-7%	
14%	20%	-4%	-7%	
3%	18%	33%	-25%	
-1%	4%	0%	-1%	
-1%	6%	5%	0%	
-85%	-931%	63%	-181%	
0%	0%	0%	0%	
-82%	148%	129%	438%	
0%	0%	0%	0%	
-24%	-25%	118%	15%	
9%	6%	-135%	-249%	
3%	1%	2576%	-98%	
3%	1%	59%	-65%	
4%	1%	82%	-78%	
1%	1%	-2%	0%	
0%	0%	0% INF		
0%	0% INF		-100%	
5%	3%	-18%	-8%	
5%	3%	-19%	3%	
5%	3%	-19%	3%	
0%	0%	0%	0%	
0%	0%	0%	0%	
0%	0%	-3%	-100%	
10%	6%	87%	-74%	
0%	0%	0%	0%	
0%	0%	0%	0%	
-5%	6%	43%	-89%	
20%	7%	111%	-69%	
0%	0%	0%	0%	
0%	0%	0%	0%	
20%	7%	111%	-69%	

Activités hors GRD

	Code	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021
Ventes et prestations	70/76A	729.356	710.160	556.727	406.716	315.632
Chiffre d'affaires	70	377.349	367.333	217.455	159.125	104.587
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)	71	2.025	1.228	49.934	34.957	-49.959
Production immobilisée	72	12.561	79.634	0	0	0
Autres produits d'exploitation	74	337.421	261.965	289.338	212.633	261.004
Produits d'exploitation non récurrents	76A			0	0	0
Coût des ventes et des prestations	60/66A	1.226.729	1.191.365	496.661	463.675	363.880
Approvisionnements et marchandises	60	471.454	444.392	38.088	24.795	2.870
Services et biens divers	61	13.374	14.016	6.578	13.960	20.132
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	62	307.917	293.419	273.062	221.866	160.762
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	434.370	424.633	179.196	168.992	168.992
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	631/4	-11.135	13.284	-262	23.417	-62.068
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8	0	0	0	0	0
Autres charges d'exploitation	640/8	10.749	1.622	0	10.645	73.192
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	0	0	0	0	0
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	0	0	0	0	0
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901	-497.373	-481.205	60.065	-56.959	-48.249
Produits financiers	75/76B	151.617	157.164	158.627	4.255.353	88.317
Produits financiers récurrents	75	151.617	157.164	158.627	253.140	88.317
Produits des immobilisations financières	750	110.405	115.252	116.116	210.997	45.896
Produits des actifs circulants	751	41.212	41.912	42.511	42.143	42.421
Autres produits financiers	752/9	0	0	0	0	0
Produits financiers non récurrents	76B	0	0	0	4.002.213	0
Charges financières	65/66B	49.178	47.643	45.862	41.382	9.159
Charges financières récurrentes	65	18.878	17.343	15.562	11.082	9.159
Charges des dettes	650	18.878	17.343	15.562	11.082	9.159
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	651	0	0	0	0	0
Autres charges financières	652/9	0	0	0	0	0
Charges financières non récurrentes	66B	30.300	30.300	30.300	30.300	0
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903	-394.934	-371.684	172.831	4.157.011	30.909
Prélèvements sur les impôts différés	780					
Transfert aux impôts différés	680					
Impôts sur le résultat (+)/(-)	67/77	-7.580	1.553	34.835	895.821	13.769
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904	-387.354	-373.236	137.996	3.261.190	17.141
Prélèvements sur les réserves immunisées	789					
Transfert aux réserves immunisées	689					
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	-387.354	-373.236	137.996	3.261.190	17.141

Evolution			
2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020
-3%	-22%	-27%	-22%
-3%	-41%	-27%	-34%
-39%	3966%	-30%	-243%
534%	-100%	0%	0%
-22%	10%	-27%	23%
0%	0%	0%	0%
-3%	-58%	-7%	-22%
-6%	-91%	-35%	-88%
5%	-53%	112%	44%
-5%	-7%	-19%	-28%
-2%	-58%	-6%	0%
-219%	-102%	-9038%	-365%
0%	0%	0%	0%
-85%	-100%	INF	588%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
-3%	-112%	-195%	-15%
4%	1%	2583%	-98%
4%	1%	60%	-65%
4%	1%	82%	-78%
2%	1%	-1%	1%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	INF	-100%
-3%	-4%	-10%	-78%
-8%	-10%	-29%	-17%
-8%	-10%	-29%	-17%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	-100%
-6%	-146%	2305%	-99%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
-120%	2143%	2472%	-98%
-4%	-137%	2263%	-99%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
-4%	-137%	2263%	-99%

GRD - Activités non régulées

	Code	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	Evolution			
							2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020
Ventes et prestations	70/76A	245.664	339.982	239.657	469.058	330.735	38%	-30%	96%	-29%
Chiffre d'affaires	70	106.695	337.471	120.388	167.623	148.956	216%	-64%	39%	-11%
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)	71	-10.710	2.511	7.799	0	4.120	-123%	211%	-100%	INF
Production immobilisée	72	0	0	94.922	301.434	177.658	0%	INF	218%	-41%
Autres produits d'exploitation	74	0	0	16.314	0	0	0%	INF	-100%	0%
Produits d'exploitation non récurrents	76A	149.679	0	234	0	0	-100%	INF	-100%	0%
Coût des ventes et des prestations	60/66A	282.956	331.884	732.004	949.485	818.168	17%	121%	30%	-14%
Approvisionnements et marchandises	60	131.079	152.262	419.368	653.680	495.660	16%	175%	56%	-24%
Services et biens divers	61	5.308	17.570	11.896	722	1.341	231%	-32%	-94%	86%
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	62	146.569	155.906	42.027	61.611	72.817	6%	-73%	47%	18%
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	0	0	225.852	233.473	248.350	0%	INF	3%	6%
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	631/4	0	0	27.501	0	0	0%	INF	-100%	0%
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Autres charges d'exploitation	640/8	0	0	5.360	0	0	0%	INF	-100%	0%
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	0	6.145	0	0	0	INF	-100%	0%	0%
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901	-37.291	8.099	-492.347	-480.427	-487.433	-122%	-6179%	-2%	1%
Produits financiers	75/76B	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Produits financiers récurrents	75	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Produits des immobilisations financières	750						0%	0%	0%	0%
Produits des actifs circulants	751						0%	0%	0%	0%
Autres produits financiers	752/9						0%	0%	0%	0%
Produits financiers non récurrents	76B						0%	0%	0%	0%
Charges financières	65/66B	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Charges financières récurrentes	65	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Charges des dettes	650						0%	0%	0%	0%
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	651						0%	0%	0%	0%
Autres charges financières	652/9						0%	0%	0%	0%
Charges financières non récurrentes	66B						0%	0%	0%	0%
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903	-37.291	8.099	-492.347	-480.427	-487.433	-122%	-6179%	-2%	1%
Prélèvements sur les impôts différés	780						0%	0%	0%	0%
Transfert aux impôts différés	680						0%	0%	0%	0%
Impôts sur le résultat (+)/(-)	67/77						0%	0%	0%	0%
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904	-37.291	8.099	-492.347	-480.427	-487.433	-122%	-6179%	-2%	1%
Prélèvements sur les réserves immunisées	789						0%	0%	0%	0%
Transfert aux réserves immunisées	689						0%	0%	0%	0%
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	-37.291	8.099	-492.347	-480.427	-487.433	-122%	-6179%	-2%	1%

	Code	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	Evolution			
							2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020
Ventes et prestations	70/76A	17.861.961	19.008.573	21.877.197	20.001.888	20.420.087	6%	15%	-9%	2%
Chiffre d'affaires	70	14.004.962	14.374.775	16.353.459	15.108.386	17.273.106	3%	14%	-8%	14%
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)	71	0	0	26.946	41.081	20.949	0%	INF	52%	-49%
Production immobilisée	72	3.580.143	4.371.587	4.776.097	3.538.742	2.227.112	22%	9%	-26%	-37%
Autres produits d'exploitation	74	276.856	262.212	334.310	1.113.734	566.806	-5%	27%	233%	-49%
Produits d'exploitation non récurrents	76A	0	0	386.384	199.944	332.114	0%	INF	-48%	66%
Coût des ventes et des prestations	60/66A	15.645.022	16.699.237	19.495.599	20.147.184	18.868.091	7%	17%	3%	-6%
Approvisionnements et marchandises	60	7.567.260	8.740.230	10.733.934	10.027.437	9.511.319	16%	23%	-7%	-5%
Services et biens divers	61	1.934.838	1.977.543	2.344.921	3.122.600	2.342.637	2%	19%	33%	-25%
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	62	3.769.028	3.729.755	4.029.918	4.075.418	4.081.833	-1%	8%	1%	0%
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	1.886.601	1.879.339	2.029.964	2.149.821	2.143.939	0%	8%	6%	0%
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	631/4	-51.983	-22.777	51.606	105.361	-42.111	-56%	-327%	104%	-140%
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635/8	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Autres charges d'exploitation	640/8	17.505	3.431	7.190	18.099	81.532	-80%	110%	152%	350%
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	521.773	391.715	298.065	648.448	748.942	-25%	-24%	118%	15%
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	9901	2.216.939	2.309.336	2.381.599	-145.296	1.551.996	4%	3%	-106%	-1168%
Produits financiers	75/76B	968	663	388	110	9	-32%	-41%	-72%	-92%
Produits financiers récurrents	75	968	663	388	110	9	-32%	-41%	-72%	-92%
Produits des immobilisations financières	750	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Produits des actifs circulants	751	968	663	388	110	0	-32%	-41%	-72%	-100%
Autres produits financiers	752/9	0	0	0	0	9	0%	0%	0%	INF
Produits financiers non récurrents	76B	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Charges financières	65/66B	275.828	292.183	304.133	246.709	256.799	6%	4%	-19%	4%
Charges financières récurrentes	65	275.828	292.183	304.133	247.687	256.799	6%	4%	-19%	4%
Charges des dettes	650	275.828	292.183	304.133	247.687	256.799	6%	4%	-19%	4%
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	651	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Autres charges financières	652/9	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
Charges financières non récurrentes	66B	0	0	0	-978	0	0%	0%	0%	-100%
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	9903	1.942.080	2.017.816	2.077.854	-391.895	1.295.205	4%	3%	-119%	-430%
Prélèvements sur les impôts différés	780						0%	0%	0%	0%
Transfert aux impôts différés	680						0%	0%	0%	0%
Impôts sur le résultat (+)/(-)	67/77	630.114	588.464	589.575	33	82.936	-7%	0%	-100%	251221%
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904	1.311.966	1.429.352	1.488.279	-391.928	1.212.269	9%	4%	-126%	-409%
Prélèvements sur les réserves immunisées	789						0%	0%	0%	0%
Transfert aux réserves immunisées	689						0%	0%	0%	0%
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	1.311.966	1.429.352	1.488.279	-391.928	1.212.269	9%	4%	-126%	-409%

TAB11 : Evolution bilancie

SOCIETE/INTERCOMMUNALE

ACTIF	Code	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	Evolution			
							2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020
IMMOBILISATIONS	20/28	47.215.128	49.415.473	52.145.440	50.403.000	50.740.525	5%	6%	-3%	1%
I. Frais d'établissement	20	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
II. Immobilisations incorporelles	21	229.223	164.556	1.340.714	1.222.473	1.799.311	-28%	715%	-9%	47%
III. Immobilisations corporelles	22/27	45.847.739	48.081.043	49.600.815	48.506.938	48.267.600	5%	3%	-2%	0%
IV. Immobilisations financières	28	1.138.167	1.169.875	1.203.911	673.589	673.614	3%	3%	-44%	0%
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	7.804.670	8.238.106	8.319.835	11.558.051	12.931.475	6%	1%	39%	12%
V. Créances à plus d'un an	29	1.435.336	1.392.356	1.348.380	1.303.380	1.257.327	-3%	-3%	-3%	-4%
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	1.189.751	1.168.028	1.310.162	1.304.389	1.450.355	-2%	12%	0%	11%
VII. Créances à un an au plus	40/41	2.938.012	3.408.864	2.709.730	4.026.999	5.771.807	16%	-21%	49%	43%
VIII. Placements d'argent	50/53	905.001	905.465	802.454	997.531	2.155.280	0%	-11%	24%	116%
IX. Valeurs disponibles	54/58	1.199.117	1.294.221	1.721.107	3.097.112	1.950.638	8%	33%	80%	-37%
X. Comptes de régularisation	490/1	137.454	69.172	428.002	828.639	346.068	-50%	519%	94%	-58%
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	55.019.798	57.653.578	60.465.275	61.961.052	63.672.000	5%	5%	2%	3%

PASSIF	Code	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021	Evolution			
							2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020
CAPITAUX PROPRES	10/15	38.695.180	39.119.073	39.726.068	41.351.306	41.351.306	1%	2%	4%	0%
I. Capital	10	6.465.528	6.465.528	6.465.528	0	0	0%	0%	-100%	0%
II. Primes d'émission	11	0	0	0	6.465.528	6.465.528	0%	0%	INF	0%
III. Plus-values de réévaluation	12	8.941.885	8.767.314	8.532.521	8.293.516	8.058.724	-2%	-3%	-3%	-3%
IV. Réserves	13	23.511.944	23.886.231	24.728.018	25.842.261	26.077.054	2%	4%	5%	1%
V. Bénéfice reporté	14	-224.177	0	0	750.000	750.000	-100%	0%	INF	0%
VI. Subsides en capital	15	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
VII. Provisions et impôts différés	16	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%
DETTES	17/49	16.324.618	18.534.505	20.739.207	20.609.745	22.320.694	14%	12%	-1%	8%
VIII. Dettes à plus d'un an	17	9.353.817	10.361.967	10.563.867	11.783.267	12.088.167	11%	2%	12%	3%
A. Dettes financières	170/4	9.353.817	10.361.967	10.563.867	11.783.267	12.088.167	11%	2%	12%	3%
Etablissements de crédit		9.353.817	10.361.967	10.563.867	11.783.267	12.088.167	11%	2%	12%	3%
Autres emprunts							0%	0%	0%	0%
D. Autres dettes	178/9						0%	0%	0%	0%
IX. Dettes à un an au plus	42/48	5.072.151	6.243.745	8.777.043	7.271.901	9.142.461	23%	41%	-17%	26%
A. Dettes > 1 an échéant dans l'année	42	723.100	815.600	870.600	980.600	1.048.100	13%	7%	13%	7%
B. Dettes financières	43	0	0	0	0	381.817	0%	0%	0%	INF
C. Dettes commerciales	44	1.897.295	2.243.389	4.199.684	4.077.946	4.592.560	18%	87%	-3%	13%
D. Acomptes reçus sur commandes	46	917.977	1.788.780	2.230.810	63.550	80.597	95%	25%	-97%	27%
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	668.723	630.761	846.494	814.108	796.001	-6%	34%	-4%	-2%
F. Autres dettes	47/48	865.056	765.215	629.456	1.335.698	2.243.385	-12%	-18%	112%	68%

X. Comptes de régularisation	492/3	1.898.650	1.928.794	1.398.296	1.554.577	1.090.066	2%	-28%	11%	-30%
TOTAL DU PASSIF	10/49	55.019.798	57.653.578	60.465.275	61.961.052	63.672.000	5%	5%	2%	3%

Activités hors GRD

ACTIF	Code	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021
IMMOBILISATIONS	20/28	4.789.286	4.474.207	4.133.781	1.680.343	1.517.204
I. Frais d'établissement	20	0	0	0	0	0
II. Immobilisations incorporelles	21	0	0	0	0	0
III. Immobilisations corporelles	22/27	3.664.516	3.319.517	3.009.390	1.085.905	916.913
IV. Immobilisations financières	28	1.124.770	1.154.691	1.124.391	594.438	600.291
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	1.985.448	1.917.152	1.832.538	2.299.970	2.241.023
V. Créances à plus d'un an	29	1.435.336	1.392.356	1.348.380	1.303.380	1.257.327
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	2.025	3.253	53.187	88.145	38.186
VII. Créances à un an au plus	40/41	238.097	222.089	302.306	809.523	96.460
VIII. Placements d'argent	50/53	0	0	0	0	0
IX. Valeurs disponibles	54/58	309.989	299.454	128.665	98.922	849.051
X. Comptes de régularisation	490/1					
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	6.774.734	6.391.359	5.966.319	3.980.313	3.758.226

Evolution			
2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020
-7%	-8%	-59%	-10%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
-9%	-9%	-64%	-16%
3%	-3%	-47%	1%
-3%	-4%	26%	-3%
-3%	-3%	-3%	-4%
61%	1535%	66%	-57%
-7%	36%	168%	-88%
0%	0%	0%	0%
-3%	-57%	-23%	758%
0%	0%	0%	0%
-6%	-7%	-33%	-6%

PASSIF	Code	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021
CAPITAUX PROPRES	10/15	4.653.602	4.497.083	4.359.938	2.442.257	2.439.401
I. Capital	10	2.550.456	2.550.456	2.550.456	0	0
II. Primes d'émission	11	0	0	0	308.856	306.000
III. Plus-values de réévaluation	12	4.245	64.465	64.465	60.252	60.252
IV. Réserves	13	2.323.079	1.882.162	1.745.017	2.073.149	2.073.149
V. Bénéfice reporté	14	-224.177	0	0	0	0
VI. Subsidés en capital	15	0	0	0	0	0
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	0	0	0	0	0
VII. Provisions et impôts différés	16	0	0	0	0	0
DETTES	17/49	2.121.132	1.894.276	1.606.381	1.538.056	1.318.825
VIII. Dettes à plus d'un an	17	550.000	500.000	450.000	400.000	350.000
A. Dettes financières	170/4	550.000	500.000	450.000	400.000	350.000
Etablissements de crédit		550.000	500.000	450.000	400.000	350.000
Autres emprunts		0	0	0	0	0
D. Autres dettes	178/9	0	0	0	0	0
IX. Dettes à un an au plus	42/48	-67.418	-43.500	-101.588	50.000	50.000
A. Dettes > 1 an échéant dans l'année	42	50.000	50.000	50.000	50.000	50.000
B. Dettes financières	43	0	0	0	0	0
C. Dettes commerciales	44	0	0	0	0	0
D. Acomptes reçus sur commandes	46	0	0	0	0	0
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	57.164	62.997	65.618	0	0
F. Autres dettes	47/48	-174.582	-156.497	-217.206	0	0
X. Comptes de régularisation	492/3	1.638.549	1.437.776	1.257.969	1.088.056	918.825
TOTAL DU PASSIF	10/49	6.774.734	6.391.359	5.966.319	3.980.313	3.758.226

Evolution			
2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020
-3%	-3%	-44%	0%
0%	0%	-100%	0%
0%	0%	INF	-1%
1419%	0%	-7%	0%
-19%	-7%	19%	0%
-100%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
-11%	-15%	-4%	-14%
-9%	-10%	-11%	-13%
-9%	-10%	-11%	-13%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
10%	4%	-100%	0%
-10%	39%	-100%	0%
-12%	-13%	-14%	-16%
-6%	-7%	-33%	-6%

GRD - Activités non régulées

ACTIF	Code	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021
IMMOBILISATIONS	20/28	0	0	0	1.822.679	1.751.988
I. Frais d'établissement	20					
II. Immobilisations incorporelles	21					
III. Immobilisations corporelles	22/27				1.822.679	1.751.988
IV. Immobilisations financières	28					
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	0	0	0	-382.504	-101.793
V. Créances à plus d'un an	29					
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3					
VII. Créances à un an au plus	40/41					
VIII. Placements d'argent	50/53					
IX. Valeurs disponibles	54/58				-382.504	-101.793
X. Comptes de régularisation	490/1					
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	0	0	0	1.440.175	1.650.195

Evolution			
2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020
0%	0% INF		-4%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0% INF		-4%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	-73%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	-73%
0%	0%	0%	0%
0%	0% INF		15%

PASSIF	Code	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021
CAPITAUX PROPRES	10/15	0	0	0	1.913.468	1.913.468
I. Capital	10					
II. Primes d'émission	11				2.241.600	2.241.600
III. Plus-values de réévaluation	12					
IV. Réserves	13				-328.132	-328.132
V. Bénéfice reporté	14					
VI. Subsidés en capital	15					
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	0	0	0	0	0
VII. Provisions et impôts différés	16					
DETTES	17/49	0	0	0	-473.293	-263.273
VIII. Dettes à plus d'un an	17	0	0	0	0	0
A. Dettes financières	170/4	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit						
Autres emprunts						
D. Autres dettes	178/9					
IX. Dettes à un an au plus	42/48	0	0	0	-473.293	-263.273
A. Dettes > 1 an échéant dans l'année	42					
B. Dettes financières	43					
C. Dettes commerciales	44					
D. Acomptes reçus sur commandes	46					
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45					
F. Autres dettes	47/48				-473.293	-263.273
X. Comptes de régularisation	492/3					
TOTAL DU PASSIF	10/49	0	0	0	1.440.175	1.650.195

Evolution			
2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020
0%	0% INF		0%
0%	0%	0%	0%
0%	0% INF		0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0% INF		15%

GRD - Activité régulée | Electricité

ACTIF	Code	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021
IMMOBILISATIONS	20/28	42.425.842	44.941.265	48.011.659	46.899.978	47.471.333
I. Frais d'établissement	20	0	0	0	0	0
II. Immobilisations incorporelles	21	229.223	164.556	1.340.714	1.222.473	1.799.311
III. Immobilisations corporelles	22/27	42.183.223	44.761.526	46.591.425	45.598.354	45.598.699
IV. Immobilisations financières	28	13.396	15.184	79.520	79.152	73.324
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	5.819.223	6.320.954	6.487.297	9.640.585	10.792.246
V. Créances à plus d'un an	29	0	0	0	0	0
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	1.187.726	1.164.775	1.256.975	1.216.245	1.412.170
VII. Créances à un an au plus	40/41	2.699.914	3.186.775	2.407.424	3.217.476	5.675.348
VIII. Placements d'argent	50/53	905.001	905.465	802.454	997.531	2.155.280
IX. Valeurs disponibles	54/58	889.128	994.766	1.592.442	3.380.694	1.203.380
X. Comptes de régularisation	490/1	137.454	69.172	428.002	828.639	346.068
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	48.245.065	51.262.219	54.498.956	56.540.563	58.263.579

Evolution			
2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020
6%	7%	-2%	1%
0%	0%	0%	0%
-28%	715%	-9%	47%
6%	4%	-2%	0%
13%	424%	0%	-7%
9%	3%	49%	12%
0%	0%	0%	0%
-2%	8%	-3%	16%
18%	-24%	34%	76%
0%	-11%	24%	116%
12%	60%	112%	-64%
-50%	519%	94%	-58%
6%	6%	4%	3%

PASSIF	Code	REALITE 2017	REALITE 2018	REALITE 2019	REALITE 2020	REALITE 2021
CAPITAUX PROPRES	10/15	34.041.578	34.621.991	35.366.130	36.995.581	36.998.437
I. Capital	10	3.915.073	3.915.073	3.915.073	0	0
II. Primes d'émission	11	0	0	0	3.915.073	3.917.928
III. Plus-values de réévaluation	12	8.937.641	8.702.849	8.468.057	8.233.265	7.998.472
IV. Réserves	13	21.188.865	22.004.069	22.983.001	24.097.244	24.332.036
V. Bénéfice reporté	14	0	0	0	750.000	750.000
VI. Subsidés en capital	15	0	0	0	0	0
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	0	0	0	0	0
VII. Provisions et impôts différés	16	0	0	0	0	0
DETTES	17/49	14.203.487	16.640.229	19.132.826	19.544.982	21.265.142
VIII. Dettes à plus d'un an	17	8.803.817	9.861.967	10.113.867	11.383.267	11.738.167
A. Dettes financières	170/4	8.803.817	9.861.967	10.113.867	11.383.267	11.738.167
Etablissements de crédit		8.803.817	9.861.967	10.113.867	11.383.267	11.738.167
Autres emprunts		0	0	0	0	0
D. Autres dettes	178/9	0	0	0	0	0
IX. Dettes à un an au plus	42/48	5.139.569	6.287.244	8.878.631	7.695.194	9.355.734
A. Dettes > 1 an échéant dans l'année	42	673.100	765.600	820.600	930.600	998.100
B. Dettes financières	43	0	0	0	0	381.817
C. Dettes commerciales	44	1.897.295	2.243.389	4.199.684	4.077.946	4.592.560
D. Acomptes reçus sur commandes	46	917.977	1.788.780	2.230.810	63.550	80.597
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	611.559	567.764	780.876	814.108	796.001
F. Autres dettes	47/48	1.039.638	921.712	846.661	1.808.991	2.506.658
X. Comptes de régularisation	492/3	260.101	491.017	140.328	466.521	171.241
TOTAL DU PASSIF	10/49	48.245.065	51.262.219	54.498.956	56.540.563	58.263.579

Evolution			
2018 - 2017	2019 - 2018	2020 - 2019	2021 - 2020
2%	2%	5%	0%
0%	0%	-100%	0%
0%	0%	INF	0%
-3%	-3%	-3%	-3%
4%	4%	5%	1%
0%	0%	INF	0%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
17%	15%	2%	9%
12%	3%	13%	3%
12%	3%	13%	3%
12%	3%	13%	3%
0%	0%	0%	0%
0%	0%	0%	0%
22%	41%	-13%	22%
14%	7%	13%	7%
0%	0%	0%	INF
18%	87%	-3%	13%
95%	25%	-97%	27%
-7%	38%	4%	-2%
-11%	-8%	114%	39%
89%	-71%	232%	-63%
6%	6%	4%	3%